

# La Sidra

## DE LA SEMAINE

SPECIAL  
'HANOUCCAH



### VAYÉCHEV

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Yaacov s'établit à Hébron avec ses douze fils. Yaacov montre de la préférence pour Yossef, son fils de dix-sept ans, en lui réservant un traitement de faveur, comme le don d'un manteau multicolore, ce qui soulève la jalousie de ses autres fils. Yossef raconte à ses frères deux de ses rêves qui prédisent qu'il est destiné à les diriger. Cela accroît encore leur jalousie et leur haine à son égard.

Chimon et Lévi complotent de le tuer mais Réouven suggère de plutôt le jeter dans un puits. Il a l'intention de revenir le sauver. Alors que Yossef est dans le puits, Yehouda le vend à des voyageurs ismaélites. Les frères font croire à leur père Yaacov que Yossef a été dévoré par un animal sauvage.

Yehouda se marie et a trois enfants. L'aîné, Er, meurt jeune et sans enfant et sa femme est mariée, en l'évrat, à son second fils, Onan. Onan pêche et lui aussi est frappé par une mort prématurée. Yehouda se refuse à lui donner son troisième fils. Mais Tamar, déterminée à avoir un enfant de la famille de Yehouda, se déguise et attire Yehouda lui-même. Quand Yehouda apprend qu'elle est enceinte, il la condamne à être exécutée mais devant les preuves, il réalise et reconnaît qu'il est le père. Tamar donne naissance à deux fils jumeaux : Pérets (ancêtre du Roi David) et Zéra'h.

En Egypte, Yossef est vendu à Potiphar, ministre du Pharaon. D'ieu bénit toutes ses entreprises chez Potiphar mais sa femme le convoite et, devant son refus, le fait emprisonner. En prison, il gagne la faveur de l'administration pénitentiaire. Il rencontre le maître échanson et le maître panetier du Pharaon. Il interprète correctement leurs rêves et demande au maître échanson, qui sera libéré, d'intercéder en sa faveur auprès du Pharaon. Mais celui-ci oubliera de le faire.

### Un homme saint dans un sac de deuil

« Réouven retourna au puits et voici que Yossef n'était pas dans le puits ; et il déchira ses vêtements. Puis il revint vers ses frères et leur dit : 'L'enfant n'est plus là ! Et moi, où vais-je aller ?' » (Beréchit 37 :29-30)

Suite en page 2

Edito

### Pour une lumière qui monte

Il y a comme un frémissement dans l'air, cette sorte d'impatience à la fois sourde et puissante qui s'empare de chacun. Parfois, on peine à en déterminer l'origine mais elle est bien présente et, à la réflexion, ne se laisse confondre avec aucune autre : nous venons de vivre le 19 Kislev et sa chaleur, voici venir 'Hanouccah et sa lumière. De la fête à venir et de ses messages, il sera temps de reparler mais nul ne peut rester indifférent à cette clarté nouvelle qui monte dès à présent.

De fait, après les splendeurs du mois de Tichri et de sa succession de moments spirituels intenses, nous sommes passés dans ce mois de 'Hechvan aux couleurs de saison, apparemment souvent gris et monotone. Et voici que, brutalement, c'est une autre perspective qui s'impose. Les hommes rêvent toujours aux lendemains qui chantent ; ici, pas de rêve ni de chant mais l'obscurité qui recule devant la toute-puissance de la lumière. C'est précisément cela qu'il convient d'interroger. En effet, ce n'est qu'hier que les ombres semblaient sans rivales et voici qu'elles ont trouvé un élément qui les dépasse, mieux qui les écarte. Au-delà de l'observation matérielle, c'est un véritable message spirituel qui nous est ainsi adressé.

Nous vivons dans un monde sans doute trop souvent obscur. Au fil des impressionnantes avancées techniques, des louables développements produits par le génie humain, c'est parfois un peu d'une ancienne sagesse qui a pu être oubliée. Des idées qui semblaient élémentaires ont rapidement vieilli, sans même que l'on s'en rende vraiment compte. Avec l'individualisation des consciences et des comportements, le cadre moral des sociétés s'est mis à vaciller. Et derrière une devise du type « si la technique l'autorise, au nom de quoi se l'interdire ? », ce sont des pans entiers d'acquis de civilisation millénaires qui se retrouvent bousculés. Une interrogation a dès lors sa place : quel avenir se prépare-t-il ? Donnera-t-il encore place au meilleur de l'humain ? L'imminence de 'Hanouccah est, en soi, un élément de réponse : la profondeur de l'obscurité ne lui assure jamais une victoire définitive. La loi des choses est que la lumière l'emporte. Celle-ci n'a besoin que de trouver ceux qui la porteront. Cette histoire-là est bien connue du peuple juif, ne l'a-t-il pas souvent vécue ? A nous d'être ces porteurs. En ce moment qui est finalement de toute lumière, il faut saisir toute la puissance du temps qui passe et ne plus jamais la laisser s'échapper. De 19 Kislev en 'Hanoucca, elle nous accompagne. Elle donne à vaincre toutes les formes de l'obscurité et permet de ne plus avancer à tâtons. Les chemins du progrès sont définitivement ouverts, il suffit de s'y engager.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE  
CHABBAT VAYÉCHEV

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h39  
Sortie : 17h50

Bordeaux 17.05  
Grenoble 16.38  
Lille 16.28  
Lyon 16.40

Marseille 16.46  
Montpellier 16.51  
Nancy 16.24  
Nantes 17.00

Nice 16.37  
Rouen 16.41  
Strasbourg 16.18  
Toulouse 17.01

A partir du dimanche 25 nov. 2018 • Pose des Téléfilms : 7h06 • Heure limite du Chema : 10h25 • Molad : vendredi 7 déc. à 22h 29mn et 13 'halakim • Roch 'Hodech Tévet : samedi 8 et dimanche 9 déc. 2018



Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | www.loubavitch.fr  
Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



Où était Réouven quand Yossef fut vendu ?...

« Il était absorbé dans son sac de deuil et il jeûnait, se repentait pour sa faute lorsqu'il avait dérangé la couche de son père. » (Rachi)

Dans les bénédictions qu'il adresse à ses enfants avant de quitter ce monde, Yaacov assigne à chacun d'eux son rôle dans la formation du peuple juif. C'est ainsi que les douze fils de Yaacov deviennent les douze tribus d'Israël, dont les vocations individuelles réalisent collectivement la mission d'Israël.

A Yehouda, le quatrième fils, est confiée la mission de la souveraineté et la direction. Selon les mots de Yaacov : « Le sceptre ne partira pas de Yehouda, ni la plume du législateur de ses descendants ; à lui les nations se soumettront jusqu'à la venue de Chilo ». A partir du Roi David, tous les dirigeants légitimes d'Israël, les rois, Nessiim, exilarques, jusqu'à (et y compris) Machia'h (« Chilo ») ont appartenu et appartiendront à la tribu de Yehouda.

Légalement, la royauté aurait dû appartenir à Réouven, l'aîné de Yaacov. Mais il avait péché contre son père, perdant ainsi son droit légitime qui fut dès lors transféré à Yehouda. Pourquoi Yehouda ? Nos Sages mettent en lumière deux qualités chez lui qui lui valurent de mériter de gouverner Israël.

En premier lieu, quand les autres fils de Yaacov complotaient pour tuer Yossef, Yehouda lui sauva la vie : « Quel intérêt aurions-nous à tuer notre frère et à couvrir son sang ? argumenta-t-il. Vendons-le aux Ismaélites et ne lui faisons pas de mal de nos propres mains car il est notre frère, notre propre chair. » Les autres acceptèrent le raisonnement de Yehouda et Yossef fut tiré du puits infesté de serpents, dans lequel il avait été jeté, et vendu en esclavage. D'autre part, Yehouda reconnut publique-

ment sa culpabilité dans l'incident avec Tamar, la sauvant, ainsi que les jumeaux qu'elle attendait, de la mort.

Il semblerait pourtant que Réouven ne fût pas moins vertueux que Yehouda. En fait, il apparaîtrait que dans précisément ces deux domaines, les actes de Réouven aient été plus admirables et ses intentions plus pures.

En ce qui concerne le complot visant Yossef, c'est Réouven qui sauva le premier sa vie en suggérant à ses frères de le jeter dans le puits plutôt que de le tuer. Comme en témoigne la Torah, il le fit « pour le sauver de leurs mains (pour qu'il puisse par la suite) le ramener à son père » (Réouven ne savait pas qu'il y avait des serpents et des scorpions dans le puits). La Torah souligne également que Réouven n'était pas présent quand Yossef fut vendu et évoque son choc lorsqu'il ne le retrouva pas dans le puits où il était venu l'en sortir, et les réprimandes qu'il adressa à ses frères pour leur acte.

Yehouda, quant à lui, n'avait fait que suggérer une manière plus « profitable » de se débarrasser de Yossef (la Torah ne mentionne aucune intention cachée) et il fut responsable de sa vente en tant qu'esclave. D'ailleurs, par la suite, on pourra observer les frères accuser Yehouda : « C'est toi qui nous as dit de le vendre. Si tu nous avais ordonné de le ramener (à la maison), nous t'aurions écouté. »

Quant au domaine de la repentance, nous pouvons aussi souligner que Réouven surpassa également Yehouda. Il reconnut lui-aussi son péché pour lequel il se repentit. Mais alors que Yehouda se trouvait devant le choix de reconnaître sa propre responsabilité ou de causer la mort de vies innocentes, aucun facteur contraignant ne se présentait à Réouven. Plus encore, sa repentance ne s'acheva pas une fois qu'il eût admis sa faute mais elle continua à consumer tout son être, durant de très longues années. En fait, c'est là-même la

raison pour laquelle il n'était pas présent au moment de la vente de Yossef, neuf ans après le délit originel contre son père, car il était « absorbé dans son sac de deuil et son jeûne ».

## La perfection face à l'action

Lorsque l'on s'intéresse aux vertus personnelles, il est indéniable que Réouven surpassait Yehouda, à la fois dans la pureté de ses intentions concernant Yossef et dans l'intensité de sa repentance pour ses erreurs. Mais Yehouda fut celui qui sauva concrètement Yossef alors que Réouven l'avait placé involontairement devant un danger mortel. Dans le même esprit, la repentance de Yehouda sauva trois vies. Alors que les remords de Réouven n'aidèrent personne. Bien plus encore, s'il n'avait pas été concentré sur « son sac de deuil et son jeûne », il aurait peut-être pu empêcher que Yossef ne soit vendu comme esclave.

En fait, Réouven conserva son droit d'aînesse dans tout ce qui lui appartenait en tant qu'individu. Mais il perdit son rôle de chef en négligeant la qualité primordiale d'un dirigeant. Estimant Yossef à l'abri pour le moment, il se précipita pour reprendre ses prières et sa pénitence, oubliant que la préoccupation pour autrui doit prendre le pas sur les recherches personnelles, quelques pieuses et spirituelles puissent-elles être.

Alors que Réouven priait et jeûnait, Yehouda agit. Il gagna la direction d'Israël en reconnaissant que lorsqu'un autre être humain est dans le besoin, il faut mettre de côté toute autre considération et s'impliquer, quand bien même l'on n'ait pas encore soi-même atteint la perfection et que l'on doive encore raffiner son caractère. Un dirigeant doit pouvoir mettre de côté ses aspirations personnelles et se précipiter dans l'action lorsqu'elle est nécessaire pour aider l'autre.

## Etude du RAMBAM

### • DIMANCHE 25 NOVEMBRE – 17 KISLEV

**Mitsva positive n° 223 :** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné concernant la femme soupçonnée d'adultère

**Mitsva négative n° 104 :** C'est l'interdiction de mettre de l'huile sur l'offrande expiatoire de la femme soupçonnée d'adultère.

### • LUNDI 26 NOVEMBRE – 18 KISLEV

**Mitsva négative n° 105 :** C'est l'interdiction d'ajouter de l'encens à l'offrande d'une femme soupçonnée d'adultère.

**Mitsva négative n° 330 :** Il nous est interdit d'avoir des rapports intimes avec notre mère.

**Mitsva négative n° 331 :** C'est l'interdiction d'avoir des rapports intimes avec la femme de notre père.

**Mitsva négative n° 332 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec notre sœur.

**Mitsva négative n° 333 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations avec la fille de la femme de notre père, si cette fille est notre sœur.

**Mitsva négative n° 334 :** C'est l'interdiction d'avoir des rapports intimes avec la fille de notre fils.

### • MARDI 27 NOVEMBRE – 19 KISLEV

**Mitsva négative n° 336 :** C'est l'interdiction d'avoir des rapports avec sa propre fille.

**Mitsva négative n° 335 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec la fille de sa fille.

**Mitsva négative n° 337 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec une femme et sa fille.

**Mitsva négative n° 338 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec une femme et la fille de son fils.

**Mitsva négative n° 339 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec une femme et la fille de sa fille.

### • MERCREDI 28 NOVEMBRE – 20 KISLEV

**Mitsva négative n° 340 :** C'est l'interdiction d'avoir des rapports intimes avec la sœur de notre père.

**Mitsva négative n° 341 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec la sœur de notre mère.

**Mitsva négative n° 342 :** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec la femme du frère du père.

**Mitsva négative n° 343 :** C'est l'interdiction d'avoir des rapports intimes avec la femme de notre fils.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif



## UNE DEMIE POMME DE TERRE

**Décembre 2009**

C'était le premier 'Hanouccah depuis que nous étions arrivés à Tioumen en Sibérie pour y remplir la fonction d'émissaires du Rabbi. Nous avions emporté d'énormes valises bourrées de provisions pour au moins les trois premières semaines de notre séjour : de la nourriture cachère, des livres mais aussi des dizaines de 'Hanoukiot et des centaines de bougies pour la fête de 'Hanouccah qui approchait. Nous avons atterri tôt le vendredi matin à Tioumen en repérage. On était le 24 Kislev, la veille de 'Hanouccah.

Ce n'est qu'une fois que nous eûmes rassemblé tous nos bagages que nous avons constaté le problème : les trois énormes caisses dans lesquelles se trouvait tout le matériel prévu pour 'Hanouccah ne nous avaient pas suivi et traînaient probablement quelque part dans l'aéroport de Moscou. Les fonctionnaires de l'aéroport se sont sincèrement excusés, ont promis que, très certainement, tout arriverait avec le prochain vol depuis la capitale russe. Mais l'hiver sibérien ne nous laissait aucun espoir : Chabbat commence ici à 15h 30 et le prochain avion n'atterrirait certainement pas avant.

C'est promis, je ne recommencerai plus jamais une erreur pareille. Dans ces caisses, il y avait ma 'Hanoukia personnelle avec des godets, des mèches et de l'huile d'olive. Oui, promis... mais ce genre de résolution ne m'est d'aucune aide en ce moment précis.

Dès l'aube, c'est-à-dire à 10 heures du matin en Sibérie, je suis sorti pour faire les courses : où serait-il possible de trouver de l'huile et, qui sait, peut-être même de l'huile d'olive afin que je puisse allumer au moins la première flamme

de 'Hanouccah ? J'ai inspecté soigneusement les épiceries et grands magasins de la ville alors que je ne sais que bredouiller quelques mots de russe. Au fond, je pouvais me comparer à ces Cohanim du temps de la fête de 'Hanouccah, qui cherchaient désespérément une fiole d'huile pure dans le Beth Hamikdash, le Temple de Jérusalem qui avait été souillé par les Gréco-Syriens de l'époque.

Comme eux, j'ai eu une chance inouïe : D.ieu merci, au bout de trois heures, j'ai pu rentrer à la maison, chargé de nombreux paquets destinés à nous permettre de passer un Chabbat normal et, surtout, une bouteille d'huile d'olive !

Soulagé, je fis faire les reproches de ma conscience : la Sibérie actuelle est bien différente de la Sibérie « d'alors », telle que nous l'avaient décrite les 'Hassidim qui avaient été internés dans les camps de Staline ! On y trouve même de l'huile – et de l'huile d'olive en plus !

Quant à la mèche... je n'ose l'avouer : nous avons retiré quelques cheveux de la poupée de notre fille. C'est parfait.

Les aiguilles de la montre continuent d'avancer, il faut bientôt allumer la lumière de 'Hanouccah. Nous fouillons les armoires de la maison que nous avons louée pour trouver un récipient dans lequel poser l'huile et la mèche. Mais en vain. Absolument rien ! A quoi servira alors l'huile d'olive ? Un récipient ! Et vite !

Dans une demi-heure, ce sera Chabbat. Plus je réfléchis, plus je m'angoisse et je m'affole. Et ma conscience qui recommence à m'agresser : comment ai-je pu être aussi négligent ? Le premier 'Hanouccah de ma Chli'hout, je suis un émissaire du Rabbi et je me retrouve dans une situation aussi stupide ?

Soudain, comme un éclair, j'ai une idée. Je me souviens d'un instant très spécial : avant que nous partions en Chli'hout, nos amis se sont rassemblés pour nous encourager. La Sibérie ! Pour les 'Hassidim plus âgés, ce mot signifie l'horreur, les morts par milliers à cause du travail forcé, la faim, le froid mais aussi le dévouement ultime, la débrouillardise, l'imagination nécessaire pour parer à tous les dangers, pour respecter les Mitsvot coûte que coûte. Retourner en Sibérie ? C'est une folie, non ? « Le'haïm, A la vie ! me souhaite le regretté 'Hassid Reb Meïr

Verzub ; jamais je n'oublierai ce que m'avait raconté ton grand-père, Rav Mendel Gorelik ! Quand il était détenu au Goulag, il ne disposait évidemment pas d'huile d'olive. Durant plusieurs semaines, il avait économisé chaque jour quelques grammes de sa faible ration de margarine ; en guise de mèche, il avait retiré quelques fils de ses pauvres vêtements de prisonnier. Mais com-

ment agir quand il n'y a pas de godets, pas de 'Hanoukia ? Comme il n'avait pas le choix, il utilisa une pomme de terre qu'il coupa en deux : il creusa la chair avec sa cuillère et voilà ! Le godet parfait pour déposer la margarine et les fils de coton ! Combien il avait été heureux de réciter les bénédictions avant d'allumer sa « 'Hanoukia » de fortune ! Tel était ton grand-père ! ».

Dans quelques minutes, ce sera Chabbat. « Les actes de nos pères sont un signe pour les enfants », n'est-ce pas ? Au lieu de paniquer, j'ai calmement coupé une pomme de terre en deux, j'y ai creusé un trou (avec un couteau, quel luxe !), je l'ai remplie d'huile d'olive, j'ai récité les bénédictions et j'ai allumé.

Alors que je contemplai la flamme qui dansait dans la pomme de terre, je me suis représenté mon grand-père allumant sa flamme dans (presque) les mêmes conditions... L'histoire se répète : qui aurait cru qu'après soixante années, après la chute du Rideau de Fer et l'effondrement du communisme soviétique, je serais obligé moi aussi d'utiliser une demie pomme de terre ?

Ce fut mon premier 'Hanouccah en Chli'hout : il faut parfois « semer dans les larmes pour récolter dans la joie » selon les mots du Psalmiste. Cette terre gelée regorge de sang juif versé par de cruels gardiens mais nous pourrions certainement connaître une récolte fructueuse - et dans la joie.

Depuis ce premier 'Hanouccah, nous avons pu allumer de très belles 'Hanoukiot, chez des particuliers mais aussi au cours de fêtes en pleine rue, en présence des autorités locales toutes disposées à nous aider à célébrer le miracle de 'Hanouccah en grand. Nous avons allumé fièrement, en présence de centaines de participants, en chantant et en dansant, en proposant des beignets cachères aux goûts variés, avec des orchestres jouant à tue-tête les chants traditionnels de la fête...

Mais jamais je n'oublierai ce premier 'Hanouccah car certainement, je n'aurai plus jamais l'occasion d'allumer une flamme dans une demie pomme de terre...

**Rav Yerachmiel Gorelik**  
Chatz Lelo Minyane  
Traduit par Feiga Lubecki

## ETINCELLES DE MACHIA'H

### La Techouva au temps de Machia'h

Le Zohar (III, 153b) enseigne : « Machia'h viendra pour que les Justes fassent Techouva ». La définition du « Juste », du « Tsadik » étant précisément qu'il n'a pas commis de faute, pourquoi devrait-il revenir à D.ieu, faire Techouva, en ce nouveau temps ?

En fait, quand Machia'h viendra, c'est un niveau si élevé de la Divinité qui se révélera que, en comparaison, même le degré le plus haut de la Sagesse Divine sera considéré comme aussi bas que le monde matériel. Du fait de l'intensité et de la grandeur de cette révélation, les Justes ressentiront un sentiment de Techouva. Bien entendu, celui-ci ne correspondra à aucune faute mais à la pure volonté de s'approcher de D.ieu.

(d'après Likoutei Torah, Chir Hachirim, p. 50b) H.N.

Comme chaque année,  
**le BETH LOUBAVITCH**  
est à votre disposition pour  
procéder gracieusement  
à l'allumage des bougies  
de 'Hanouccah  
auprès des personnes âgées,  
malades, hospitalisées ou autres...



**N'attendez pas la dernière minute,**  
**contactez-nous dès à présent au 01 45 26 87 60**  
ou sur [chabad@loubavitch.fr](mailto:chabad@loubavitch.fr)  
pour nous communiquer vos coordonnées

# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## QUAND DIT-ON TAL OUMATAR ?

A partir de mardi soir 4 décembre 2018, on dit « **Tal Oumatar** » dans la prière de la Amida.

Cette prière pour « la rosée et la pluie » précise que ceci doit être « **Livra'ha** », pour la bénédiction.

**Celui qui a oublié de dire « Tal Oumatar »** et s'en souvient avant d'avoir commencé la bénédiction suivante (« **Teka Bechofar** ») le rajoute alors. S'il a commencé « **Teka Bechofar** », il rajoute dans la bénédiction « **Choméa Tefila** » : « **Vetène Tal Oumatar Livra'ha Ki Ata Choméa Tefilat Kol Pé...** »

S'il l'a encore oublié mais s'en souvient avant « **Retsé** », il le dit alors. S'il a commencé « **Retsé** » et s'en souvient avant d'avoir reculé de trois pas à la fin de la Amida, il reprend à partir de « **Barè'h Alénoù** » et continue la suite de la Amida. S'il a oublié après avoir reculé de trois pas, il reprend toute la Amida.

Il convient de louer et remercier le Créateur « pour chaque goutte de pluie » bénéfique, en son temps, qui apporte la bénédiction pour les récoltes, en particulier en Erets Israël.

F.L. (d'après Séfer Hatodaa)

## Comment allume-t-on les 6 lumières de 'Hanouccah le vendredi après-midi 7 décembre 2018 ?

Il convient, avant l'allumage, de procéder à la prière de Min'ha. On peut allumer **à partir de 16h 01** et jusqu'à **16h 39** (horaire de Paris).

Le maître de maison, et éventuellement tous les garçons de la maison, prononceront d'abord les deux bénédictions :

**1) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner 'Hanouccah ».**

« **Béni sois-Tu, Eternel notre D.ieu, Roi de l'univers qui nous a sanctifiés par Ses Commandements et nous a ordonné d'allumer les lumières de 'Hanouccah.** »

**2) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mélé'h Haolam Chéassa Nissim Laavoténoù Bayamime Hahème, Bizmane Hazé ».**

« **Béni sois-Tu, Eternel notre D.ieu, Roi de l'univers qui a fait des miracles pour nos pères en ces jours-là, en ce temps-ci.** »

On allumera d'abord la mèche ou la bougie située le plus à gauche puis celle qui la précède, etc... à l'aide de la bougie appelée « **Chamach** ».

On aura pris soin de mettre assez d'huile dans les 6 godets (ou d'avoir prévu 6 bougies assez grandes) pour durer jusqu'à une demi-heure après la nuit, c'est-à-dire qu'elles doivent brûler **jusqu'à environ 17h 49** (heure de Paris). Après l'allumage, on récite « **Hanérot Halalou** ».

Ensuite, les jeunes filles et les petites filles allumeront leur bougie de Chabbat (après avoir mis quelques pièces dans la boîte de Tsédaka (charité) ; les femmes mariées allumeront au moins deux bougies.

Puis, en se couvrant les yeux de leurs mains, elles réciteront la bénédiction :

« **Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénoù Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner Chel Chabbat Kodech** ».

« **Béni sois-Tu, Eternel notre D.ieu, Roi de l'univers qui nous a sanctifiés par Ses Commandements et nous a ordonné d'allumer la lumière du saint Chabbat.** »

**Tout ceci devra être terminé avant 16h 39** (heure de Paris) **le vendredi 7 décembre.**

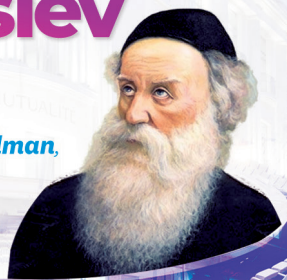
Une jeune fille (ou une femme) qui habite seule devra elle aussi procéder d'abord à l'allumage des lumières de 'Hanouccah puis des bougies de Chabbat, avec les bénédictions appropriées.

F.L.

**Roch Hachana de la 'Hassidout**

grande soirée 'hassidique  
du  
**19 Kislev**

Venez fêter le jour  
de la libération de  
**Rabbi Chnéor Zalman,**  
auteur du *Tanya*,



**YOU D TETH KISLEV**

**LUNDI 26 NOVEMBRE 2018**  
**MAISON DE LA MUTUALITÉ**  
**À PARTIR DE 20H**

24 RUE S. VICTOR - PARIS 5<sup>e</sup>  
M° : Jussieu (7) ou Maubert-Mutualité (10)

**BONNE FÊTE DE 'HANOUCCAH**

**LEADER CASH**

Votre magasin au cœur du 19<sup>e</sup>  
**82 rue Petit – 75019 Paris**

**600 m<sup>2</sup>**  
au service  
de la  
communauté

- **Beaucoup de choix**
- **Prix défiant toute concurrence**
- **Accueil chaleureux**
- **Livraison gratuite**

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h**  
**le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**



**ESHEL**  
*Gourmet*

GLATT CACHER LAMEHADRINE  
Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris  
**06 51 42 24 47**





**Maintien & Aide  
à domicile**

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants  
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...  
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

**AGE INTER SERVICES**  
3, rue des Boulets - 75011 Paris  
Paris et Val de Marne **01 43 28 80 00**



**A LOUER MONTREUIL**  
 limite BAGNOLET/ROMAINVILLE

- Bureau 22 m<sup>2</sup> : 450 €HT
- Bureau 58 m<sup>2</sup> : 1100 €HT
- Bureau 152 m<sup>2</sup> : 2300 €HT
- Entrepôt 220 m<sup>2</sup> : 2200 €HT

Chauffage, électricité  
 et internet inclus  
 Prêt à l'emploi,  
 Idéal création d'entreprise  
 AUCUNE GARANTIE DEMANDEE

**Contacteur Michael**  
 au 07 82 22 68 61

**SOS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE**

**01 80 91 59 14**

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Portail & Porte de garage

UNE CAMPAGNE DU FONDOS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

**Appel national pour la tsédaka**

**SOLIDARITÉ**

**DON RÉUSSIR** ESPOIR TSÉDAKA 26 ANS D'ACTIONS

AMITIÉ EXISTER AMOUR BON COMMUNAUTÉ

ENSEMBLE AINÉS AGIR

SOLITUDE DIGNITÉ SEUL

EXCLUSION UNITÉ CITOYEN

AIDE VIE

AVEC UN SEUL DON PARTICIPEZ AUX ACTIONS DE 92 ASSOCIATIONS

**TSÉDAKA-FSJU.ORG**

**NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...**

**franprix**  **Kash**  
 BY LEADER CASH

**INÉDIT !!** **600 M<sup>2</sup> AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ**  
 en plein cœur de Levallois  
**au 81 rue Jules Guesde**

- **Beaucoup de choix**
- **Prix défiant toute concurrence**
- **Accueil chaleureux**
- **Livraison gratuite**

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h**  
**le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

**CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'HIVER**  
 du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019

**PARIS 7<sup>e</sup>** - Yossi Mergui  
 06 22 03 33 07

**PARIS 12<sup>e</sup>** - Yossef Martinez  
 06 61 10 62 10

**PARIS 13<sup>e</sup>** - Haïm Assouline  
 06 20 87 35 05

**ANTONY** - Yoni Bokobza  
 06 46 39 87 85

**AUBERVILLIERS** - Mme Koskas  
 01 43 52 48 41

**BOULOGNE** - Michaël Sojcher  
 06 20 44 07 63

**CLICHY/LEVALLOIS** - Lévi Uzan  
 06 49 54 35 66

**LES LILAS** - Mme Sarfati  
 06 61 50 35 47

**MONTRouGE** - Mme Mimoun  
 06 15 70 40 48

**NEUILLY SUR SEINE** - Mlle Allouche  
 01 47 47 78 76

**VILLIERS SUR MARNE** - Mendi Mergui  
 06 99 52 17 70

**AUTOVISION**  
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**LE NUMERO 1**

Service Porte à Porte / Service assuré avec Ahavat Israël

**DE LA COMMUNAUTÉ**

32-36 rue de Stalingrad  
 93310 Le Pré S. Gervais  
 A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger  
 01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

**Pro'Embal'Jet**  
 Grossiste emballage et hygiène

Destiné aux collectivités tels que école /synagogues /restaurants etc...

- Hygiène
- Jetable
- Emballage
- Ouate

Z.I de la Haie Griseille  
 21, rue du 8 Mai 1945  
 94470 BOISSY ST LÉGER

contact@proembaljet.com  
 +33 1 43 77 07 09  
 www.proembaljet.com

**GARAGE DIRECT AUTO**

**Carrosserie**  
**Peinture**  
**Mécanique**

**Franchise offerte**  
 (voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie  
 - Demander **Shmouel** -

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny  
 Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88  
 directauto@orange.fr

**MAHANE ISRAEL**

**DONNEZ DU SENS AUX VACANCES DE VOS ENFANTS !**

► **Décembre 2018**

- Séjour à Rambouillet - Filles
- Séjour à Sacy - Garçons
- Voyage à New York - Garçons

► **Février 2019**

- Séjour au Ski : Garçons
- Séjour au Ski : Filles
- Voyage à New York : Filles

► **Chabbats pleins : Garçons**  
 ► **Chabbats pleins : Filles**

Des séjours pour tous les goûts !  
**07 62 40 26 26**  
 www.mahaneisrael.com

**RAMBAM >>> suite de la page 2**

**Mitsva négative n° 344:** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec la femme de son frère.

**Mitsva négative n° 345:** C'est l'interdiction d'avoir des rapports intimes avec la sœur de notre femme.

**• JEUDI 29 NOVEMBRE – 21 KISLEV**

**Mitsva négative n° 348:** Il est défendu à un homme de s'accoupler avec une bête, mâle ou femelle.

**Mitsva négative n° 349:** C'est l'interdiction faite aux femmes de s'accoupler avec une bête.

**Mitsva négative n° 350:** C'est l'interdiction faite à un homme d'avoir des rapports intimes avec une personne du même sexe.

**Mitsva négative n° 351:** C'est l'interdiction d'avoir des rapports intimes avec notre père.

**• VENDREDI 30 NOVEMBRE – 22 KISLEV**

**Mitsva négative n° 352:** C'est l'interdiction d'avoir des rapports intimes avec le frère de notre père.

**Mitsva négative n° 347:** C'est l'interdiction d'avoir des relations intimes avec la femme de notre prochain.

**Mitsva négative n° 346:** C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec une femme Nidda (impure) durant la période de son impureté, à savoir pendant sept jours pleins. Cette interdiction est valable tant que cette femme ne s'est pas trempée au Mikvé.

**• SAMEDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE – 23 KISLEV**

**Mitsva négative n° 52:** C'est l'interdiction de nous marier avec des hérétiques.

**Mitsva négative n° 53:** C'est l'interdiction faite

aux femmes d'épouser un homme ammonite ou moabite, même après qu'il s'est converti.

**Mitsva négative n° 55:** C'est l'interdiction faite d'écarter les Egyptiens (du peuple d'Israël) et de nous abstenir de nous marier avec eux après leur conversion.

**Mitsva négative n° 54:** C'est l'interdiction faite d'écarter (du peuple d'Israël) les descendants d'Esau, après leur conversion.

**Mitsva négative n° 354:** C'est l'interdiction faite à un Mamzer (enfant illégitime) d'avoir des rapports intimes avec une juive.

**Mitsva négative n° 360:** C'est l'interdiction faite à un homme dont les organes génitaux ont été endommagés, au point qu'il soit incapable de procréer, d'épouser une femme israélite.

**Mitsva négative n° 361:** C'est l'interdiction de castrer un mâle de n'importe quelle espèce vivante, animal ou homme.

# 1<sup>ère</sup> BOUGIE - ALLUMAGE INTERCONTINENTAL EN DIRECT SUR ÉCRAN GÉANT

## DIMANCHE 2 DÉC. 2018 À 20H | TOUR EIFFEL - CHAMP-DE-MARS (Métro: Bir Hakeim - RER: Champ-de-Mars)

2<sup>ème</sup> bougie

**LUNDI 3 DÉC.**  
Place de la République  
à 19h30

3<sup>ème</sup> bougie

**MARDI 4 DÉC.**  
Place des Fêtes  
à 19h30

4<sup>ème</sup> bougie

**MERCREDI 5 DÉC.**  
Place de la Bastille  
à 19h30

5<sup>ème</sup> bougie

**JEUDI 6 DÉC.**  
Place du Maréchal Juin  
à 19h30

7<sup>ème</sup> bougie

**SAMEDI 8 DÉC.**  
Place du Châtelet  
à 20h00

8<sup>ème</sup> bougie

**DIMANCHE 9 DÉC.**  
Place de l'Opéra  
à 18h00



LES ALLUMAGES PUBLICS À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

75	PARIS 1 <sup>e</sup>	lundi 3 déc.	18h30	Place Vendôme
	PARIS 2 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	18h00	Place de la Bourse (M <sup>e</sup> Bourse) - Face au palais Brongniart
	PARIS 3 <sup>e</sup>	jeudi 6 déc.	19h30	57 rue Saintonge
	PARIS 5 <sup>e</sup>	jeudi 6 déc.	19h00	ALLUMAGE ÉTUDIANTS - Place de la Sorbonne
	PARIS 6 <sup>e</sup>	mercredi 5 déc.	19h30	place Michel Debré
	PARIS 7 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	19h30	Place René Char
	PARIS 8 <sup>e</sup>	dimanche 9 déc.	17h30	Place de l'Étoile (Angle Champs-Élysées et av. de Friedland)
	PARIS 8 <sup>e</sup>	mercredi 5 déc.	19h00	Parc Monceau - Entrée 111/113 boulevard Malesherbes
	PARIS 10 <sup>e</sup>	dimanche 2 déc.	16h00	3 rue Henri Turot
	PARIS 11 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	19h00	33 boulevard de Charonne (M <sup>e</sup> Avron)
	PARIS 12 <sup>e</sup>	dimanche 2 déc.	18h00	19 place Félix Éboué (M <sup>e</sup> Daumesnil)
	PARIS 12 <sup>e</sup>	dimanche 9 déc.	18h00	12 place de la Nation
	PARIS 12 <sup>e</sup> Ouest	jeudi 6 déc.	20h00	Place d'Alligre
	PARIS 12 <sup>e</sup> Est	samedi 8 déc.	19h00	Angle Bd Carnot et Avenue Courteline - Pte de S. Mandé
	PARIS 13 <sup>e</sup>	lundi 3 déc.	19h00	Devant la Faculté de Tolbiac - 90 rue de Tolbiac (M <sup>e</sup> Olympiades)
	PARIS 13 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	19h00	27 avenue des Gobelins (devant Pharmacie Orel)
	PARIS 13 <sup>e</sup>	mercredi 5 déc.	19h00	Place d'Italie (devant l'entrée du C.C. Italie 2) - Face Mairie
	PARIS 13 <sup>e</sup>	jeudi 6 déc.	16h30	Beth Habad 7 rue Fernand Widal - Face à l'école Yavné
	PARIS 14 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	19h00	Place Victor et Hélène Basch (à coté de la BNP) (M <sup>e</sup> Alésia)
	PARIS 15 <sup>e</sup>	lundi 3 déc.	19h30	31 rue Pécelet - place de la Mairie
	PARIS 15 <sup>e</sup>	mercredi 5 déc.	19h30	Centre Beaugrenelle
	PARIS 16 <sup>e</sup>	lundi 3 déc.	19h30	Place Jean Lorrain - Marché d'Auteuil
	PARIS 17 <sup>e</sup>	lundi 3 déc.	20h30	78 avenue des Ternes
	PARIS 17 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	19h00	square des Batignolles - 145 rue Cardinet
	PARIS 17 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	20h30	20 rue Cardinet
	PARIS 17 <sup>e</sup>	mercredi 5 déc.	20h30	39 avenue de Villiers
	PARIS 17 <sup>e</sup>	dimanche 9 déc.	20h30	27 avenue Niel
	PARIS 18 <sup>e</sup>	samedi 8 déc.	20h00	Place Guy Môquet - face BNP (M <sup>e</sup> Guy Môquet)
	PARIS 19 <sup>e</sup>	mardi 4 déc.	20h00	59 avenue de Flandre (M <sup>e</sup> Riquet) devant le Beth "Habad"
	PARIS 20 <sup>e</sup>	jeudi 6 déc.	20h30	Place S. Fargeau
60	Lamorlaye	dimanche 2 déc.	19h00	Château de Lamorlaye
77	Armentières-en-Brie	mercredi 5 déc.	19h00	Hôtel de Ville - Rue de Tancrou
	Bussy-S.-Georges	lundi 3 déc.	19h30	Square Vitlina - Rue Konrad Adenauer
	Fontainebleau	mardi 4 déc.	19h30	43 boulevard de Magenta - face au Châteaux
	Meaux	dimanche 2 déc.	19h00	Place de l'Europe
	Pontault-Combault	dimanche 2 déc.	18h00	Hôtel de Ville (sur le parvis de la Médiathèque)
78	Chatou	lundi 3 déc.	19h30	Place Maurice Berteaux
	Montigny-le-Bretonneux	lundi 3 déc.	20h00	Place Étienne François Choiseul
	S.-Germain-en-Laye	lundi 3 déc.	19h30	12 ter, avenue Carnot
	Versailles	dimanche 2 déc.	17h30	10 rue Albert Joly
91	Athis-Mons	samedi 8 déc.	19h00	28 avenue Jean-Pierre Bénard
	Longjumeau	dimanche 2 déc.	17h30	7 rue Jules Ferry
	Massy	samedi 8 déc.	20h00	56 quater rue de Longjumeau
	Montgeron	mardi 4 déc.	19h00	Place de l'Astral - 121 avenue de la République
	Palaiseau	mercredi 5 déc.	19h00	info: 06 17 55 29 53
	Savigny-sur-Orge	samedi 8 déc.	20h30	Parc André-Séron - 88 Rue Vigier
	Yerres	lundi 3 déc.	19h00	Place du 8 mai 1945
92	Asnières-sur-Seine	dimanche 2 déc.	17h00	Se renseigner sur loubavitch.fr
	Boulogne-Billancourt	mardi 4 déc.	19h15	Maison Walewska - 7 rue de Montmorency
	Châtillon	lundi 3 déc.	19h00	Place du Marché
	Chaville	dimanche 2 déc.	18h00	Parvis de l'Atrium - 855 avenue Roger Salengro
	Clamart	lundi 3 déc.	19h30	6 place Jules Hunebelle
	Clichy	lundi 3 déc.	19h30	Place de la République

	Courbevoie - La-Garenne-Colombes	dimanche 9 déc.	18h00	Place Rhin et Danube
	Issy-les-Moulineaux	dimanche 2 déc.	18h00	Parvis de la Synagogue
	Levallois-Perret	mardi 4 déc.	19h30	Place Georges Pompidou (M <sup>e</sup> Pont de Levallois)
	Montrouge	mardi 4 déc.	19h00	Place Gabrielle de Guerchy
	Nanterre	dimanche 2 déc.	17h30	Mairie annexe du mont Valérien
	Plessis-Robinson	mercredi 5 déc.	19h30	1 Place Jane Rhodes - la Maison des Arts
	Puteaux	dimanche 9 déc.	19h30	Place de la Mairie
	Rueil-Malmaison	jeudi 6 déc.	19h30	Place de l'Europe
	Sceaux	jeudi 6 déc.	19h00	Place du Marché - (rue Piétonne)
	Suresnes	mercredi 5 déc.	19h30	Terrasse du Fécheray - 190 bd Washington
93	Aubervilliers	dimanche 2 déc.	18h30	Porte de la Villette (face de l'hôtel B&B)
	Aubervilliers	lundi 3 déc.	18h30	porte d'Aubervilliers - (avenue Victor Hugo - entrée Périphtérique)
	Aubervilliers	mardi 4 déc.	18h30	Place du 8 Mai 1945 Charles de Gaulle
	Aubervilliers	mercredi 5 déc.	15h30	Angle rue Mendel Kalmenson et rue Clos Bénard
	Aubervilliers	jeudi 6 déc.	18h30	C.C. Le Millénaire
	Aubervilliers	dimanche 9 déc.	18h30	Métro Fort d'Aubervilliers
	Aulnay-sous-Bois	dimanche 2 déc.	18h00	Parc Emile Zola - 65 boulevard Emile Zola
	La-Courneuve	samedi 8 déc.	19h30	Synagogue 13 rue S. Juste
	Le-Bourget	mardi 4 déc.	19h30	Parvis de la Mairie
	Le-Pré-S.-Gervais	lundi 3 déc.	19h30	Place Léon Blum
	Les-Lilas	mardi 4 déc.	19h30	Jardin du Théâtre de la Garde Chasse - avenue Paul de Kock
	Les-Pavillons-sous-Bois	mercredi 5 déc.	19h45	Salle de Sports Lino Ventura (Parking extérieur), 3 Rue de Berlin
	Montreuil	mardi 4 déc.	19h30	158 rue Étienne Marcel
	Neuilly sur Marne	mercredi 5 déc.	19h30	Zone Industrielle des Chenoux
	Noisy-le-Grand	dimanche 9 déc.	19h00	Place de la Mairie
	Pantin	mardi 4 déc.	19h30	Place Stalingrad - 104 avenue Jean Lolive
	Pierrefitte	samedi 8 déc.	20h30	Place de la Mairie
	Romainville	samedi 8 déc.	20h00	18 rue Alexandre Dumas
	Villepinte	dimanche 9 déc.	17h00	1 Place Condorcet
94	Alfortville	mercredi 5 déc.	19h30	Hôtel de Ville, Place François Mitterrand
	Boissy S. Léger	lundi 3 déc.	19h30	Place du Marché de la ferme
	Bonneuil-sur-Marne	dimanche 9 déc.	19h00	Place de la Mairie
	Bry sur Marne	dimanche 2 déc.	17h30	Place de la Mairie
	Créteil - Nord	jeudi 6 déc.	18h30	Eplanade du Centre Commercial du Palais - devant Rataouille
	Créteil	mercredi 5 déc.	19h00	Eplanade des Abymes (Allumages sur Bateau)
	Fontenay-sous-Bois	dimanche 9 déc.	18h00	Place Moreau David
	Gentilly	jeudi 6 déc.	20h00	Jardin de la Paix
	Joinville-le-Pont	dimanche 9 déc.	18h30	Ile Fanac - accès par l'escalier sur le pont de Joinville
	Limeil-Brevanne	dimanche 9 déc.	19h30	Place Jean Jaurès (face Police municipale)
	Nogent-sur-Marne	samedi 8 déc.	20h00	Place du Marché - Place de l'Europe
	Orly	mardi 4 déc.	19h30	Place du Fer à Cheval (Près du E. Leclerc)
	Rungis	mardi 4 déc.	19h30	Place Louis XIII
	S.-Maur-des-Fossés	dimanche 2 déc.	19h00	Place des Marronniers
	Sucy-en-Brie	mardi 4 déc.	19h30	Espace Jean Marie Poirier - 1 Eplanade du 18 juin 1940
	Thiais	mercredi 5 déc.	19h30	54 rue de la Sausserie
	Villeneuve S. Georges	mercredi 5 déc.	19h00	Carrefour Pompadour
95	Domont	mardi 4 déc.	19h30	42 avenue Aristide Briand
	Enghien-les-Bains	jeudi 6 déc.	20h00	au bord du lac d'Enghien
	Cergy-Pontoise	dimanche 9 déc.	17h30	devant l'Office du Tourisme à Pontoise
	Goussainville	dimanche 9 déc.	14h00	Salons de l'Hôtel Bagatelle - 2 rue Jean Monnet
	Soisy-sous-Montmorency	samedi 8 déc.	20h00	Place de la Mairie - avenue du Général de Gaulle
	Sarcelles	samedi 8 déc.	20h30	devant la Grande Synagogue - 74 avenue Paul Valéry
	Sarcelles Village	dimanche 2 déc.	20h00	Parvis de la Sous Préfecture de Sarcelles

LES FÊTES POUR LES ENFANTS

75	PARIS 4 <sup>e</sup>	dimanche 2 déc.	14h00	21 bis rue des Tournelles
	PARIS 10 <sup>e</sup>	dimanche 2 déc.	16h00	3 rue Henri Turot
	PARIS 10 <sup>e</sup>	dimanche 9 déc.	16h30	71 rue de Dunkerque
	PARIS 15 <sup>e</sup>	dimanche 9 déc.	15h00	2 rue d'Arsonval
	PARIS 20 <sup>e</sup>	dimanche 9 déc.	15h00	82 rue des Couronnes
	PARIS 20 <sup>e</sup>	dimanche 9 déc.	16h00	43 rue Pelleport
77	Meaux	dimanche 9 déc.	15h30	11 rue Paul Barennes
	Pontault-Combault	dimanche 2 déc.	15h30	55 avenue des Lilas
91	Athis-Mons	samedi 8 déc.	19h30	28 avenue Jean-Pierre Bénard
	Longjumeau	dimanche 2 déc.	16h30	7 rue Jules Ferry
	Massy	dimanche 9 déc.	10h30	56 quater rue de Longjumeau
	Yerres	samedi 8 déc.	20h00	43-45 Rue Raymond Poincaré
92	Clichy	lundi 10 déc.	14h00	26 rue Mozart
	Plessis-Robinson	mercredi 5 déc.	20h00	1 Place Jane Rhodes - la Maison des Arts
	Nanterre	dimanche 2 déc.	14h00	Salle de la mairie annexe du mont Valérien

	Neuilly-sur-Seine	dimanche 2 déc.	16h00	44 rue Jacques Dulud
93	Aubervilliers	mercredi 5 déc.	15h30	17 rue du Clos Bénard
	Le-Pré-S.-Gervais	dimanche 2 déc.	14h00	7 avenue du Belvédère
	Les-Pavillons-sous-Bois	lundi 3 déc.	18h30	5 rue de Losbonne
	Noisy-le-Grand	dimanche 2 déc.	15h00	166 rue Pierre Brossolette
	Pantin	dimanche 2 déc.	15h00	6 rue Palestro
94	Alfortville	mardi 4 déc.	19h00	Salons les Dunes - 27 quai d'Alfortville
	Bry sur Marne	dimanche 2 déc.	18h00	Salle Daguerre - 1 grande rue du Général de Gaulle
	Créteil - Nord	dimanche 2 déc.	14h30	65 rue S. Simon
	Créteil	dimanche 9 déc.	14h30	21 rue des Refugnik
	Joinville-le-Pont	mercredi 5 déc.	13h45	Info: 07 83 73 73 46
	S.-Maur-des-Fossés	dimanche 2 déc.	10h30	36 avenue du Midi
	Sucy-en-Brie	dimanche 9 déc.	17h00	12 rue du Grand Val
95	Domont	mardi 4 déc.	19h30	42 avenue Aristide Briand